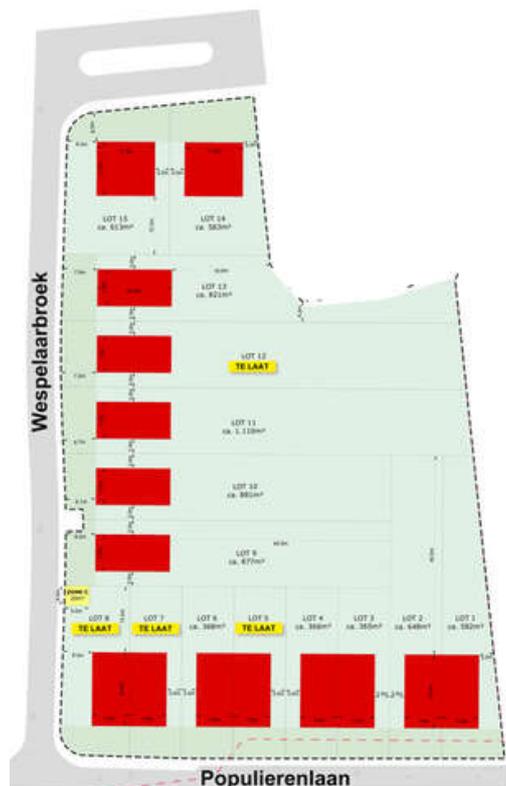


A vendre - Terrain à bâtir

€ 335.000

Wespelaarbroek LOT 15, 3070 Kortenberg

Ref. 5997787



~~15~~¹¹ prachtige bouwgronden

- tussen 365m² en 1.110m²
- rustig gelegen nabij centrum Kortenberg
- goede verbindingswegen Zaventem - Leuven - Brussel
- open bebouwing en halfopen bebouwing
- vergunning en plan in bijlage



Disponibilité: à l'acte

Surf. Terrain: 613m²

Description

Terrain à bâtir superbement situé, étant le LOT 15 d'un lotissement approuvé composé de 15 lots.

Surface du terrain : 613m² ;

Orientation jardin : ouest ;

Type de bâtiment : construction ouverte ;

Couches de construction : 2 couches d'habitation, éventuellement une troisième couche d'habitation dans le gabarit d'un toit en pente avec une inclinaison entre 25 et 45° ;

Hauteur maximale de la corniche : 6 mètres pour un toit en pente, 6,5 mètres pour un toit plat ;

Forme de la toiture : toit à deux pans avec un faîtage parallèle à la route frontale, pente comprise entre 25 et 45° ou toit plat ;

Destination : habitation unifamiliale ;

Sous-sol : NON autorisé ;

Implantation : voir plan en annexe.

Bande d'extension arrière : pavage maximum 30% et uniquement en matériaux perméables.

Bande de jardin latéral : allée de maximum 1 mètre de large le long du mur latéral et uniquement en matériaux perméables à l'eau.

Bande de jardin arrière : surface maximale de 30 m², uniquement en tant que terrasse ou chemin piétonnier.

Structures : maison de jardin ou abri de jardin, surface maximale de 16 m².

Clôtures en limite de parcelle : obligatoirement une haie régionale combinée ou non avec des piquets et du fil de fer. Hauteur maximale : 2 mètres sur les limites latérales et arrière, 1 mètre sur la limite avant du terrain.

Situation exceptionnelle et unique. Calme et tranquillité garantis.

Finances

Prix: € 335.000,00

Disponible: à l'acte

Bâtiment

État: Excellent état

Terrain

Superficie terrain: 613,00 m²

Profondeur terrain: 32,00 m

Urbanisme

Affectation: Non communiqué

Permis de bâtir: Non communiqué

Permis de lotir: Non communiqué

Droit de préemption: Non communiqué

Intimation en justice: Non communiqué